

COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 JUILLET 2020 A 19h

AFFICHE LE : 07/07/2020 .

L'an deux mille vingt et le 2 Juillet à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 26 Juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Madame VEZAT-BARONIA Maryse, Maire.

Compte tenu de l'Etat d'urgence sanitaire et afin que chaque élu dispose d'un espace de 4m2 la salle retenue pour l'organisation de cette séance est la salle du Moulin.

Cette réunion est ouverte au public mais en nombre limité compte tenu des mesures de sécurité ci-dessus énoncées

Etaient présents :

ALBERT Magalie - ALVADO Régis - CARON Sébastien - CARON-JOURDA Yves - CHAGNE Patrick - CHAVY Sophie - ESCORIHUELA Daniel - GARNACHO Lucie - LESUEUR Agathe - LOURDE Michèle - LOZE Caroline - MAILHOL Sylvie - MESBAH-LOURDE Pascale (présente à compter examen point n°2) - PERSILLON Cyrille - PICARD Serge - PONS Bernard - SANTA CRUZ Roger - SEGALA Laetitia - SOUCASSE Laurent - SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane - SUDRE Agnès - VEZAT-BARONIA Maryse - VOUTZINOS Michel -

Procurations : MESBAH-LOURDE Pascale à ALVADO Régis (vote point n°1)

Sophie CHAVY est désignée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre la séance à 19h10.

Le procès-verbal de la séance du 09/06/2020 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I) BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020

A) MONTANTS SUBVENTIONS

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet :

Le Conseil Municipal décide d'adopter le montant de chaque subvention accordée aux associations pour l'année 2020, comme suit :

ACCA	400.00 € (à l'unanimité)
ADLFA 31 ETUDES ET PREVENTION GRELE HAUTE GARONNE	150.00 € (à l'unanimité)
AMICALE DES AINES	230.00 € (à l'unanimité)
AMICALE DES RESIDENTS OREE DU BOIS	110.00 € (à l'unanimité)
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	840.00 € (à l'unanimité)
AMICALE PHILATELIQUE DU VOLVESTRE	110.00 € (à l'unanimité)
ASSOCIATION PECHE ET PISCICULTURE	0 € (à l'unanimité)
ARTEA	110.00 € (à l'unanimité)
ATELIER DE PEINTURE SUR SOIE	110.00 € (à l'unanimité)
ATELIERS CREATIFS DU VOLVESTRE	110.00 € (à l'unanimité)
CENTRE EQUESTRE DU VOLVESTRE	110.00 € (à l'unanimité)
CLUB DE SCRABLE CSBCV	110.00 € (à l'unanimité)
COMITE DE LOISIRS ET ENTRAIDE ESAT FOYER SAMSAH	110.00 € (à l'unanimité)

COMITE DES FESTIVITES RIVOISES	3 750.00 € (à l'unanimité)
COMPAGNIE DES ARCHERS DU PAPOGAY	7 100.00 € (à l'unanimité votants) R. SANTACRUZ - S.CARON - B. PONS et S.PICARD ne participent pas au vote
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	400.00 € (à l'unanimité)
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Subvention exceptionnelle 500.00 € sous réserve proposition projet pédagogique (à l'unanimité)
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	350.00 € (à l'unanimité des votants)
COURIR EN VOLVESTRE	ASUDRE ne prend pas part au vote 450.00 € (à l'unanimité votants)
ECOLE DE MUSIQUE DE L ARIZE	1000.00 € (à l'unanimité)
EUROPE VOLVESTRE	700.00 € (à l'unanimité votants) R. ALVADO et R. SANTACRUZ ne participent pas au vote
FNACCA	280.00 € (à l'unanimité)
FOYER RURAL	500.00 € (à l'unanimité votants) P.MESBAH-LOURDE ne participe pas au vote
FOYER SOCIO EDUCATIF	300.00 € (à l'unanimité) Subvention versée sous réserve d'un projet éducatif
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	600.00 € (à l'unanimité)
HANDBALL VOLVESTRE	4 300.00 € (à l'unanimité votants) C.LOZE ne participe pas au vote
HARMONIE SAINTE CECILE SOCIETE	600.00 € (à l'unanimité)
INSPIRATION DES MUSES	350.00 € (à l'unanimité votants) R.ALVADO ne participe pas au vote
INTER AGIR « BISTRO »	110.00 € (à l'unanimité)
LA BULLE D'AIR	110.00 € (à l'unanimité)

LE THEATRE S'ENVOLE	500.00 € (à l'unanimité)
LES AMIS DE L'ORGUE	150.00 € (à l'unanimité)
PUPENVOL ASSOCIATION	110.00 € (à l'unanimité)
RADIO GALAXIE	1000.00 € (à l'unanimité votants) R. ALVADO ne participe pas au vote
SOEURS SISTERS	110.00 € (à l'unanimité votants) (B.PONS ne participe pas au vote)
TANGO VOLVESTRE SAVES	110.00 € (à l'unanimité)
TOUR'ART COLLECTIF	1 500.00 € (à l'unanimité)
UNION CYCLOTOURISME RIVERAINE	140.00 € (à l'unanimité)
USR BOXE ANGLAISE	450.00 € (à l'unanimité)
USR ECOLE DE FOOTBALL	2 300.00 € (à l'unanimité votants) R. SANTACRUZ ne participe pas au vote
USR SECTION FOOTBALL SENIORS	2 000.00 € (à l'unanimité votants) R. SANTACRUZ ne participe pas au vote
USR MAJORETTE	110.00 €
USR SECTION TENNIS	2 620.00 € (à l'unanimité votants) D.ESCORIHUELA ne participe pas au vote
USR SECTION VOILE AVIRON	500.00 € (à l'unanimité votants) A.SUDRE ne prend pas part au vote
USR UNION SPORT RIVSECTION PETANQUE	400.00 € (à unanimité)
USR UNION SPORT RIVSECTION PETANQUE	400.00 € (à unanimité)

B) TAUX DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES 2020 :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet :

Mme le Maire propose d'appliquer pour 2020 les taux suivants pour les taxes locales :

- Taxe d'habitation 16.30 %
- Taxe foncière bâti 13.28 %
- Taxe foncière non bâti 62.40 %
- CFE 12.89 %

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Décision : adoption rejet autre :

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

C) BUDGET PRIMITIF 2020:

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet : Le Conseil Municipal décide d'adopter le BUDGET PRIMITIF 2020 de la Commune présenté par Madame le Maire :

Fonctionnement

Dépenses 2 563 818.32 € (voté à l'unanimité)
Recettes 2 563 818.32 € € (voté à l'unanimité)

Investissement

Dépenses 1 390 516.77 € (voté à l'unanimité)
Recettes 1 390 516.77 € (voté à l'unanimité)

Décision : adoption rejet autre :

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
Adopté à l'unanimité			

D) **MONTANT VERSEMENT CCAS :**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet : Mme le Maire propose de maintenir le montant du versement au CCAS à 1000 €

Proposition validée à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

II) VOTE BP 2020 Atelier relais

Objet : *A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération Exposé Information

Objet : Le Conseil Municipal décide d'adopter le BUDGET PRIMITIF 2020 de l'ATELIER RELAIS EBENISTERIE présenté par Madame le Maire :

Fonctionnement

Dépenses	2 093.98 € (voté à l'unanimité)
Recettes	2 093.98 € (voté à l'unanimité)

Investissement

Dépenses	4 649.45 € (voté à l'unanimité)
Recettes	4 649.45 € € (voté à l'unanimité)

Décision : adoption rejet autre :

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

III) TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Mme le Maire propose de maintenir pour 2020 les tarifs des services périscolaires dont elle donne lecture .

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

IV) DELEGATION DEPOT PLAINTE AU NOM COMMUNE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le maire conformément à l'article L-2122-18 du CGCT, propose au conseil municipal de donner délégation pour déposer plainte au nom de la commune à :

- M.CARON-JOURDA Yves (1^{er} adjoint au maire)
- M. PONS Bernard (3^{ème} adjoint au maire)
- Mme CHAILAN Christel (Directrice Générale des Services)

Cette proposition est soumise au vote et validée à l'unanimité.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Mme le Maire donne les noms des 16 commissaires de la commission communale des impôts directs.

Elle précise que les services fiscaux n'ont retenu que des membres du conseil municipal, aucune personne extérieure ne figure sur la liste.

Commissaires titulaires :

- CARON-JOURDA Yves
- VOUTZINOS Michel
- CHAGNE Patrick
- SANTACRUZ Roger
- ALBERT Magalie
- SUDRE Agnès
- MAILHOL Sylvie
- CHAVY Sophie

Commissaires suppléants :

- PONS Bernard
- ALVADO Régis
- CARON Sébastien
- SOUCASSE Laurent
- PICARD Serge
- GARNACHO Lucie
- LOZE Caroline
- LESUEUR Agathe

2) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Mme le Maire donne lecture des membres non élus du CCAS et indique à quel titre ces personnes siégeront :

- Jeanine BOUE (représentante associations personnes retraitées et personnes âgées)
- Monique SORROCHE (représentante personnes handicapées suite à son expérience professionnelle)
- Hamid DIFALLAH (représentant associations monde de l'insertion)
- Ali KDOUH (représentant associations familiales)
- Jean-Paul FRECHOU au titre engagement personnel

3) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Mme le Maire propose aux élus de fonctionner non plus en commissions mais par groupes de travail.

Les élus saluent la souplesse de ce mode de fonctionnement, de nature selon eux à aboutir plus rapidement à des propositions.

4) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Mme le Maire propose qu'un groupe de travail réfléchisse à la question de la participation des communes extérieures au coût de fonctionnement du centre de loisirs.

5) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

La commune s'appuiera sur les derniers chiffres du déficit de fonctionnement du bassin d'hiver, pour envisager une augmentation de la participation des communes du territoire.

Le groupe de travail constitué autour de Sébastien CARON sur ce thème, fera des propositions.

6) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Mme le Maire donne la parole à Mme MAILHOL qui détaille les manifestations culturelles gratuites qui seront proposées cet été sur la commune, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Mme SUDRE ajoute que le club de voile proposera tous les mercredis de l'été des sorties en canoë encadrées, pour remonter le cours de la Garonne.

7) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Mme le Maire mentionne la visite du Président du conseil Départemental organisée par l'Office de tourisme au village Gaulois et sur la commune.

8) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour.

Il s'agit d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental portant pour un nouvel engazonnement du centre équestre et du stade de foot.

Les élus valident à l'unanimité cette proposition et autorisent Mme le Maire à solliciter cette subvention.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Séance levée à 21h

Le Maire,

Maryse VEZAT-BARONIA

